

STRATEGIE D'EURIMAGES POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LE CINEMA (2018-2020): Viser 50/50 d'ici 2020

Avant-propos

Selon la politique du Conseil de l'Europe,¹ atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes est essentiel à l'accomplissement de la mission du Conseil de l'Europe : protéger les droits de l'homme, défendre la démocratie et préserver l'état de droit.

L'égalité entre les femmes et les hommes signifie l'égalité des droits, de la visibilité, de l'émancipation, de la responsabilité et de la participation des femmes et des hommes dans tous les domaines de la vie publique et privée. Cela signifie également un accès égal et une répartition équitable des ressources entre les femmes et les hommes.

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des priorités du Conseil de l'Europe, l'Organisation ayant la double approche suivante :

- des politiques et des actions spécifiques, y compris, le cas échéant, des actions positives dans des domaines critiques pour la promotion des femmes et pour la réalisation de facto de l'égalité entre les femmes et les hommes, et ;
- la promotion, le suivi, la coordination et l'évaluation du processus d'intégration de la parité hommes-femmes² dans toutes les politiques et tous les programmes.

¹ Voir la *Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014-2017* (<http://www.coe.int/fr/web/genderequality/gender-equality-strategy>) et la prochaine *Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023*

² L'approche de l'égalité entre les femmes et les hommes renvoie à "la (ré)organisation, l'amélioration, le développement et l'évaluation des processus politiques, de sorte qu'une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes soit incorporée dans toutes les politiques à tous les niveaux et à tous les stades, par les acteurs

Des statistiques récentes recueillies auprès du Fonds Eurimages (voir: <http://www.coe.int/t/dg4/eurimages/Source/GenderBrochure2017.pdf> p. 4) indiquent que les projets réalisés par des femmes représentaient 21% des films soutenus par Eurimages en 2016 contre 17% en 2012. Cependant, même s'il témoigne d'une légère augmentation, ce chiffre est encore relativement faible compte tenu des études récentes mentionnées dans la *Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux Etats membres sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur audiovisuel* (adoptée par le Comité des Ministres le 27 septembre 2017 lors de sa 1295^e réunion)³ qui indiquent une parité relative au niveau des écoles de cinéma. Bien que les pourcentages varient en fonction des rôles (à l'écran et hors écran), cette sous-représentation des femmes est très largement observable dans la plupart des professions liées au cinéma.

Toutefois, au cours des cinq dernières années, l'industrie et la presse générale ont été nettement plus sensibilisées à cette prévalence de l'inégalité entre les femmes et les hommes. Malheureusement, la sensibilisation à cette problématique ne suffira pas à provoquer des changements substantiels. Il est donc essentiel de proposer des solutions proactives pour remédier à ce déséquilibre entre les femmes et les hommes et réaliser des progrès importants et durables.

Comme indiqué dans la *Recommandation sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur audiovisuel*, la valeur ajoutée qu'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes peut apporter à la diversité culturelle représente un enjeu important. En outre, le secteur audiovisuel est particulièrement bien placé pour façonner et influencer les perceptions, les idées, les attitudes et les comportements qui prévalent dans la société : il a donc un rôle important à jouer. Enfin, en tant que premier fonds de « top-financing » ayant déjà adopté une *Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2016-2017)*⁴, Eurimages est également en bonne position pour contribuer à un changement.

Introduction

La Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014-2017 et l'édition qui suivra en 2018-2023 renforceront les priorités de l'Organisation en matière de

normalement impliqués dans l'élaboration des politiques" (Council of Europe Group of Specialists in Gender Mainstreaming, 1998)

³ https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=09000016807509e6

⁴ http://www.coe.int/t/dg4/eurimages/Source/Stratégie%20pour%20l'égalité_fr.pdf

promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre des efforts visant à faire respecter les principes de la démocratie et des droits de l'homme.

L'objectif général de la stratégie est d'assurer l'avancement et l'augmentation de la participation des femmes, ainsi que de parvenir à une véritable égalité entre les sexes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe par le biais d'activités basées sur les objectifs stratégiques suivants :⁵

1. Prévenir et combattre les stéréotypes de genre et le sexisme.
2. Prévenir et combattre la violence faite aux femmes.
3. Assurer l'égalité d'accès des femmes à la justice.
4. Atteindre une participation équilibrée des femmes et des hommes dans la prise de décisions politiques et publiques.
5. Protéger les droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile.
6. Intégrer la dimension de genre dans toutes les politiques et les mesures.

L'action d'Eurimages est une variante du quatrième objectif, à savoir l'obtention d'une participation équilibrée des femmes et des hommes, non seulement dans les postes décisionnaires mais aussi et si possible en termes d'accès à l'industrie.

La stratégie d'Eurimages s'inscrit également dans le cadre du dernier objectif qui consiste à « intégrer la dimension de genre dans toutes les politiques et mesures » et concerne la représentation à l'écran et la lutte contre la violence faite aux femmes (objectifs 1 et 2).

I – Stratégie

Avec cette stratégie, Eurimages s'engage à intégrer ou à renforcer autant que possible dans ses politiques et ses mesures la notion d'égalité entre les femmes et les hommes.

La stratégie 2018-2020 d'Eurimages s'appuie sur :

- l'expérience acquise et le système de collecte de données jusqu'ici mis en œuvre par Eurimages (2014-2017) ;⁶
- les conclusions de la conférence qui s'est tenue à Sarajevo le 14 août 2015 ;⁷
- la continuité de la coopération avec le Conseil de l'Europe et sa Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes, comme avec d'autres secteurs concernés du Conseil de l'Europe ;
- la coopération avec des organismes professionnels et institutionnels et des ONGs actifs dans ce domaine ;
- la stratégie d'Eurimages pour l'égalité entre les femmes et les hommes de 2016-2017 et

⁵ Veuillez noter que le Point 5 – « protéger les droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile » est en attente d'adoption.

⁶ <http://www.coe.int/t/dg4/eurimages/Source/GenderBrochure2017.pdf>

⁷ <https://www.sff.ba/upload/documents/Conference-Declaration-on-Gender-Equality.pdf>

- la Recommandation du Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur audiovisuel et ses annexes.

La stratégie est également inspirée :

- de l'objectif des Nations Unies d'une Planète 50/50 d'ici 2030⁸ et
- du plan d'action de l'Institut suédois du cinéma dont l'objectif est 50/50 d'ici 2020⁹ : *Egalité entre les femmes et les hommes dans la production cinématographique, devant et derrière la caméra 50/50 d'ici 2020* eu égard à la distribution des fonds publics aux postes de création.

La stratégie 2018-2020 définit les objectifs et les priorités d'Eurimages pour ce qui concerne la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cinéma au sein des Etats membres d'Eurimages et décrit les méthodes de travail et les principaux partenaires, ainsi que les mesures nécessaires pour assurer une visibilité en termes de résultats.

Elle a un double objectif : agir au sein d'Eurimages et encourager les instances supranationales, nationales et régionales compétentes à faire de même. Elle vise également à impliquer et mobiliser des organisations de la société civile actives dans le secteur cinématographique, en s'appuyant sur leur expérience et leurs connaissances. Enfin, elle vise à jeter les bases d'une coopération fructueuse avec les acteurs concernés, les institutions, les organes de suivi des données, les ONGs et d'autres associations qui œuvrent en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Elle propose des actions spécifiques dans des domaines critiques et des mesures clés visant à promouvoir le changement et à réaliser des progrès. Celles-ci sont présentées dans un plan d'action triennal (pour la période 2018-2020, voir Annexe 1).

II – Objectifs stratégiques

Objectif général

L'objectif global de la stratégie est **d'essayer d'atteindre** l'objectif de 50/50 d'ici 2020, soit un soutien égal de projets réalisés par des femmes, et **d'œuvrer au renforcement** de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'industrie cinématographique à la fois sur et hors écran. Pour essayer d'essayer d'atteindre cet objectif, Eurimages s'efforcera :

⁸ <http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/initiatives/stepitup/stepitup-brochure-en.pdf?la=en&vs=4739>

⁹ http://www.filminstitutet.se/globalassets/_dokument/handlingsplaner/actionplan_genderequality_eng_final.pdf

1. **De mobiliser l'attention sur la prévalence de l'inégalité des genres et d'augmenter la visibilité des bonnes pratiques mises en œuvre au sein du Fonds Eurimages telles qu'établies dans la *Recommandation sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur audiovisuel* :**
 - a. au niveau des Etats membres et au sein des fonds et festivals nationaux, supranationaux et régionaux ;
 - b. parmi les professionnels de l'industrie et les étudiants.
 - c. en élaborant et en mettant en œuvre une stratégie de communication holistique.

2. **D'accroître la visibilité du travail créatif et technique effectué par les femmes dans l'industrie :**
 - a. en continuant à mettre en valeur leurs réalisations.

3. **De réaliser et promouvoir le suivi des données et le partage systématique des résultats.**

4. **De soutenir les initiatives de recherche.**

5. **De plaider pour de plus grandes opportunités en faveur des professionnelles.**

6. **De concevoir des stratégies pour :**
 - a. corriger le déséquilibre dans la part du financement public des films que les femmes perçoivent ;
 - b. s'attaquer aux difficultés que rencontrent les créatrices pour obtenir un financement équitable ;
 - c. viser l'objectif de 50/50 d'ici 2020 pour ce qui concerne la part des réalisatrices dans le financement public d'Eurimages.

Les méthodes permettant d'essayer d'atteindre ces objectifs, ainsi que les partenaires et les informations qui s'y rapportent, sont détaillés dans l'Annexe 1).

1) *Assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes*

Toutes les stratégies susmentionnées **visent à contribuer** à une participation plus équilibrée des diverses professions dans les industries cinématographiques des Etats membres d'Eurimages. Alors que la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2023) se réfère spécifiquement à une participation équilibrée concernant la

prise de décision politique et publique (objectif 4), la stratégie d'Eurimages consiste à œuvrer en faveur d'une participation équilibrée au sein de l'industrie.

Comme le stipule la *Recommandation sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur audiovisuel*: « Le contenu audiovisuel peut entraver ou hâter les changements structurels menant à l'égalité des sexes. Les inégalités dans la société entre les femmes et les hommes sont reproduites dans les contenus audiovisuels, mais aussi dans le secteur audiovisuel, notamment la sous-représentation des femmes dans les différentes professions et dans la prise de décision. En outre, les femmes, en tant que professionnelles de l'audiovisuel, sont davantage susceptibles de se heurter aux problèmes des inégalités salariales, du « plafond de verre » et de conditions d'emploi précaires. »

Eurimages souhaite contribuer, par les mesures décrites dans l'Annexe 1 du présent document, à une participation équilibrée des femmes et des hommes dans l'ensemble de l'industrie.

2) Intégrer une approche de l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques et mesures

Cette approche d'intégration (objectif 6 de la stratégie du Conseil de l'Europe) implique la prise en compte de la dimension du « genre » dans toutes les procédures, y compris les processus financiers. Eurimages continuera d'évaluer ses processus dans le but d'intégrer la perspective d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Eurimages s'efforcera d'améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'attribution des aides dans la mesure du possible et continuera à suivre et à évaluer les montants accordés aux projets de coproduction lorsque ce sera possible.

Eurimages contribuera également à promouvoir cette approche d'intégration de la dimension du genre au sein des Etats membres du Fonds en assurant la visibilité de ses actions et de sa stratégie, en recueillant et en retransmettant des informations sur l'évolution de la situation en Europe et en communiquant et diffusant les bonnes pratiques si possible.

3) Combattre les stéréotypes de genre et le sexisme

La stratégie du Conseil de l'Europe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes se réfère à la prévention et à la lutte contre les stéréotypes de genre et le sexisme (objectif I). C'est un sujet délicat pour l'industrie cinématographique dans la mesure où les réalisateurs se sont toujours battus pour défendre la liberté d'expression artistique, Eurimages soutenant la liberté d'expression qui est une autre valeur du Conseil de l'Europe.

Ce que nous pouvons cependant noter est que les stéréotypes sont des idées préconçues qui attribuent de façon arbitraire aux femmes et aux hommes des rôles spécifiques déterminés et

limités par leur genre. Les stéréotypes peuvent entraver le développement des talents et des aptitudes naturels des filles et des garçons. Certaines études, notamment celles menées par l'Institut Geena Davis et Vivendi¹⁰ sur des films plus commerciaux, ainsi que les informations disponibles dans la filmographie¹¹ de la British Film Industry, révèlent l'existence de nombreux stéréotypes dans la façon dont les femmes sont représentées dans les films : « dans les contenus artistiques, les femmes sont trop souvent représentées avant tout comme des objets du désir masculin. Par conséquent, l'image des femmes est dégradée et parfois même dégradante [...]. En tant qu'artistes, les femmes semblent confinées à des rôles spécifiques : muses ou interprètes. Ce ne sont pas celles qui créent mais bien celles qui existent toujours grâce à un créateur masculin... ».

4) Prévenir et combattre la violence faite aux femmes

Cet objectif stratégique se réfère à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (la « Convention d'Istanbul¹² »).

Cette convention prévoit, dans son article 17, la « Participation du secteur privé et des médias », en ces termes : « Les Parties encouragent le secteur privé, le secteur des technologies de l'information et de la communication et les médias, **dans le respect de la liberté d'expression et de leur indépendance**, à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, ainsi qu'à mettre en place des lignes directrices et des normes d'autorégulation pour prévenir la violence à l'égard des femmes et renforcer le respect de leur dignité ».

Malheureusement, la violence à l'égard des femmes est encore très répandue dans les Etats membres du Fonds. Montrer une image dégradante des femmes dans les films, trop souvent soumises ou transformées en objets sexuels, peut être perçu par certains comme un encouragement de cette violence, alors que montrer des images positives d'hommes et de femmes pourrait contribuer à la contrer. Eurimages ne manquera pas de tenir compte de cet état de fait le moment venu.

¹⁰ **Etude de l'Institut Geena Davis sur les personnages féminins dans 120 films internationaux dans 11 pays.** Cette étude révèle des discriminations profondes, des clichés et des stéréotypes omniprésents à l'égard des femmes et des filles dans les 120 films étudiés. Les personnages féminins ont rarement un travail et encore plus rarement des postes à responsabilité. En revanche, l'hyper sexualisation concerne davantage les femmes que les hommes, les filles et les femmes étant deux fois plus susceptibles que les garçons et les hommes d'être montrées dans des vêtements légers ou partiellement voire entièrement nues.

En novembre 2013 Vivendi et l'Equality Lab ont publié les premiers résultats d'une étude sur « Les femmes dans la musique et le cinéma en Europe ».

<https://www.vivendi.com/en/social-responsibility/specific-issues/promoting-cultural-diversity-2/>

¹¹ <https://filmography.bfi.org.uk/>

¹² <https://rm.coe.int/1680462533>

III – Mise en œuvre – Communication

Cette stratégie sera mise en œuvre sous la responsabilité du Comité de direction d'Eurimages via le « Groupe de Travail sur l'égalité entre les femmes et les hommes » qui est au cœur de cette initiative.

Ce Groupe de Travail veillera à ce que les règles et principes énoncés dans la stratégie soient appliqués et à ce que les décisions du Comité de direction en matière d'égalité entre les femmes et les hommes soient mises en œuvre.

Il continuera à rendre compte de ses activités au Comité de direction et à demander l'approbation de nouvelles initiatives accompagnées de toute estimation budgétaire y afférente.

Il veillera à ce que ses travaux soient aussi visibles que possible, comme indiqué au point 2 de l'Annexe 1, ce qui permettra de promouvoir de meilleures pratiques.

IV – Partenariats

Plusieurs fonds nationaux et organismes supranationaux (le dernier en date étant the European Film Agency Directors (EFADs)) ont adopté des stratégies et des plans d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et un certain nombre d'associations professionnelles ont été créées pour défendre et promouvoir le rôle des femmes dans l'industrie cinématographique.

Cela constitue une base solide pour l'établissement de partenariats ou d'une coopération institutionnalisée permettant d'identifier les possibilités d'action conjointe, de complémentarité et de synergie.

Eurimages s'efforcera de travailler dans la mesure du possible avec d'autres organisations nationales et régionales et mettra tout en œuvre pour impliquer et mobiliser des organisations de la société civile, en s'appuyant sur leur expérience et leurs connaissances spécifiques.

ANNEXE 1: PROJET DE STRATEGIE D'EURIMAGES POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LE CINEMA EUROPEEN - VISER 50/50 d'ici 2020

PLAN D'ACTION TRIENNAL: 50/50 d'ici 2020 (2018 - 2020)

Actions	Objectifs, résultats attendus	Mesure incitatives	Moyens, outils, méthodes	Partenaires	Echéancier	Ressources
1. Sensibilisation	Accroître la sensibilisation à l'inégalité entre les femmes et les hommes au niveau des Etats membres et parmi les fonds et festivals nationaux, supranationaux et régionaux	<p>1. Partager le savoir-faire et les informations de la Recommandation sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur audiovisuel et des bonnes pratiques d'Eurimages;</p> <p>2. Encourager les représentants du Comité de direction à devenir des ambassadeurs de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur pays, en partageant des exemples de bonnes pratiques au sein de leur pays et en contribuant à diffuser des informations sur la recommandation relative à l'égalité entre les femmes et les hommes et sur sa possible mise en œuvre ;</p> <p>3. Sensibiliser davantage à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la manière d'analyser les scénarios en utilisant par exemple le test de Bechdel pour les lecteurs de scénarios d'Eurimages quand cela est possible</p>	<p>1. Organiser des initiatives de sensibilisation pour diffuser les bonnes pratiques;</p> <p>2. Inviter des experts en matière d'égalité entre les femmes et les hommes aux réunions du Comité de direction pour fournir des informations supplémentaires aux membres du Comité afin que ceux-ci puissent devenir les ambassadeurs des bonnes pratiques dans ce domaine et inviter les membres du Comité à partager les bonnes pratiques dans leurs pays ;</p> <p>3. Si possible, organiser une journée de formation pour les lecteurs de scénarios d'Eurimages et inclure un volet de formation sur les préjugés inconscients.</p>	<p>Festivals;</p> <p>Institutions et organes politiques ;</p> <p>Syndicats (par ex., représentants de l'UER, de la FIA, etc.)</p> <p>Organismes supranationaux (par ex. EFAD, CineRegio, etc.)</p> <p>;</p> <p>Fonds nationaux et régionaux/ membres du Comité de direction ;</p> <p>Consultants.</p>	2018/2020	
	Sensibiliser davantage aux inégalités entre les femmes et les hommes et à la façon d'aborder cette question avec les professionnels et les étudiants du secteur audiovisuel	<p>1. Continuer d'organiser des réunions trimestrielles de sensibilisation pendant les réunions du Comité de direction ;</p> <p>2. Organiser un nombre limité de sessions de formation en collaboration avec des écoles de cinéma</p>	<p>1. Réunions de sensibilisation ;</p> <p>2. Sessions de formation dans un nombre limité d'écoles de cinéma si possible.</p>	<p>Réunions trimestrielles de sensibilisation ;</p> <p>2 sessions de formation dans les écoles de cinéma par an si possible</p>	2018/2020	
	Accroître la visibilité des travaux menés par Eurimages dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes	Veiller à ce que le travail d'Eurimages en matière d'égalité entre les hommes et les femmes soit très visible	Poursuite du développement des stratégies de communication (site internet, médias sociaux, communiqués de presse, brochures, identité visuelle, si possible un clip pour présenter le travail d'Eurimages dans le domaine de la parité hommes-femmes, brochure de présentation de la recommandation, compte à rebours pour 50/50 d'ici 2020; etc.)	Travailler avec des consultants, des fournisseurs et en interne pour créer, développer et renforcer ces outils	2018/2020	

Actions	Objectifs, résultats attendus	Mesure incitatives	Moyens, outils, méthodes	Partenaires	Echéancier	Ressources
2. Initiatives de visibilité	Mettre de plus en plus l'accent sur le travail artistique et technique des femmes	Veiller à ce que le travail des femmes dans l'industrie bénéficie d'une bonne visibilité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Viser à interviewer les réalisatrices qui reçoivent le soutien d'Eurimages; 2. Inviter des femmes expertes à prendre la parole lors de masterclasses, par exemple lors de réunions de sensibilisation ; 3. Commissionner un expert pour réaliser une étude de faisabilité sur le label "égalité entre les femmes et les hommes approuvée" pour les festivals en collaboration avec un partenaire pan-européen avec expertise dans le domaine. 	Viser à travailler avec un journaliste idéalement associé à la presse spécialisée pour s'assurer que le travail créatif et technique des femmes dans l'industrie cinématographique soit le plus visible possible; Chercher un expert universitaire pour réaliser une étude de faisabilité.	2018/2020	
3. Données de suivi	Effectuer un suivi des données à l'écran et hors écran / promouvoir le suivi par d'autres personnes en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur audiovisuel.	Dans la mesure du possible, veiller à ce que le suivi des données se poursuive chez Eurimages	par ex. certains des indicateurs de performance d'Eurimages	Travaux internes	2018/2020 présentation régulière de données lors des réunions du Comité de direction	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager la collecte systématique des données paneuropéennes et, si possible, des données des États membres d'Eurimages; 2. Encourager les fonds nationaux et régionaux à collecter des données; 3. S'efforcer d'encourager la création d'une base de données paneuropéenne. 	Encourager d'autres organismes à s'inspirer des indicateurs de performance définis dans la Recommandation sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur audiovisuel (voir annexe 2)	EFAD, Cine regio (groupe EFARN), Observatoire Européen de l'Audiovisuel, autres organismes de contrôle - laboratoires pour l'égalité, etc.; les fonds nationaux et régionaux	2018/2020	
4. Recherche	Continuer d'encourager et de soutenir les initiatives de recherche susceptibles de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur cinématographique	Partager l'information sur les nouveaux projets de recherche et études	Inclure des informations provenant de nouvelles recherches sur le site web d'Eurimages consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes		2018/2020	
		Soutenir les initiatives de recherche qui ont une dimension paneuropéenne		Organismes de recherche;	2018/2020	
5. Promotion	Plaider pour plus d'opportunités pour les femmes ; Créer une plus grande visibilité et une meilleure reconnaissance des réalisatrices.	Soutenir les initiatives existantes pour aider les femmes dans l'industrie, par exemple, les résidences, etc.	1. Continuer à offrir un soutien financier (bourses d'études) pour aider les participants aux résidences telles que: Nipkow/Medienboard (Berlin); Cinefondation; Biennale de Venezia; et patronage à d'autres initiatives appropriées.	Résidences; Initiatives de formation; Festivals	2018/2020	
		Continuer à décerner un prix à une femme réalisatrice (Prix Audentia)				

Actions	Objectifs, résultats attendus	Mesure incitatives	Moyens, outils, méthodes	Partenaires	Echéancier	Ressources
6. Définir une stratégie	S'attaquer au problème de la sous-représentation des femmes dans les décisions de financement	Identifier et adopter des mesures internes à Eurimages susceptibles de participer à l'objectif d'une répartition plus équitable des fonds entre les femmes et les hommes.	1. Adopter une approche ex aequo selon laquelle si dans un groupe du GTCP il y a deux projets avec le même nombre de points, le soutien du projet aille au réalisateur du sexe sous-représenté ;	En interne	2018/2020	
	50/50 en 2020	En s'inspirant de toutes les méthodes et approches susmentionnées, s'efforcer d'encourager le soutien de l'objectif de 50/50 pour le financement des réalisatrices d'ici 2020.	1. Suivre les résultats trimestriels des financements d'Eurimages, les publier sur le site web d'Eurimages après chaque réunion du Comité de direction et inclure les informations dans les communiqués de presse trimestriels sur les résultats du financement; 2.2. Participer à la réunion de Stockholm 50/50 d'ici 2020 et partager l'expérience et les résultats d'Eurimages lors de cet événement	En interne; SFI	trimestriellement en 2018-2020 et conf. 2020	